

Puylausic

Résumé du Conseil municipal du 11 novembre 2014

Présents : tous

Informations

Le Maire rapporte que la compétence de pouvoir de police n'a pas été transférée à la Communauté de Communes, elle reste à Puylausic.

Le centre d'enfouissement des ordures de Montcorneil sera transféré à Pavie à la fin de l'année 2014.

Délibérations adoptées à l'unanimité

1. Transfert de la mairie dans le nouveau bâtiment.
2. Balisage des limites de bourg pour l'entretien des abords par la Communauté de Communes : de panneau à panneau sur le CV7, soit 852 mètres. La Commune entretient les abords du centre de bourg.
3. Nomination des suppléants :
au SICTOM : Annie Cot, Philippe Arséguet.
Au Syndicat des Eaux de la Barousse : Bernard Blondes, Christian Huc.
4. Remplacement de l'employé communal :
Modification de la durée du temps de travail : elle est portée à 8h par semaine.
Type de contrat : CDD 3 ans renouvelable.

Questions diverses

Remplacement de la secrétaire de mairie.

Le centre de gestion propose une douzaine de candidatures. Le conseil municipal les étudie et retient les noms de 3 candidats présentant une expérience professionnelle en mairie. Ils seront convoqués à un entretien d'embauche à la mairie dans les semaines qui viennent.

Travaux de la nouvelle mairie :

Les travaux d'assainissement ont pris du retard.

Contrôle de l'installation électrique par l'APAVE le 14 novembre 2014.

Réception des travaux le 19.

Déménagement de la mairie le 2 décembre 2014.